

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001150-214

DATE : 15 mai 2025

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE SHAUN E. FINN, J.C.S.

SOPHIE DUPUIS

Demanderesse

c.

**COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS DE LA RÉGION DE
MONTRÉAL**

Défendeur

-et-

SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC

-et-

INDUSTRIELLE ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

-et-

RETRAITE QUÉBEC

-et-

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

-et-

BENEVA INC

Mis en cause en reprise d'instance

JUGEMENT

[1] **CONSIDÉRANT** la demande de la demanderesse, datée du 14 mai 2025, pour la prolongation de délai pour la mise en état du dossier (la **Demande**);

- [2] **CONSIDÉRANT** le jugement du 20 février 2025 prolongeant le délai pour la mise en état du dossier jusqu'au 21 mai 2025 (le **Jugement**);
- [3] **CONSIDÉRANT** que l'expertise qui fait l'objet du Jugement ne sera produite que d'ici le 22 mai 2025;
- [4] **CONSIDÉRANT** que le Jugement accorde à la défenderesse le droit de déposer une contre-expertise;
- [5] **CONSIDÉRANT** que la défenderesse ne conteste pas la Demande;
- [6] **CONSIDÉRANT** que les principes de la justice civile, dont ceux de la proportionnalité et de la saine administration de la justice, militent en faveur d'une prolongation exceptionnelle et péremptoire du délai d'inscription;
- [7] **POUR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :**
- [8] **PROLONGE**, de façon exceptionnelle et péremptoire, le délai d'inscription pour instruction et jugement pour une période de près de quatre mois supplémentaires soit jusqu'au 15 septembre 2025;
- [9] **DISPENSE** les parties de produire un protocole de l'instance;
- [10] **LE TOUT**, frais de justice à suivre.



SHAUN E. FINN, J.C.S.

Me Olivier Laurendeau
Laurendeau, Rasic s.e.n.c.
Avocats de la demanderesse

Me Sandra Desjardins
Me Tina Hobday
Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.
Avocats du défendeur

Me Annie-Claude Lafond
Beneva Avocats
Avocats de la mise en cause, SSQ Société d'assurance-vie inc.

Me Lou Murdock

Waite & Associés

Avocats de la mise en cause Industrielle Alliance, Assurance et Services financiers inc.

Me Isabelle Brunet

Bernard, Roy (Justice-Québec)

Avocats du mis en cause Procureur général du Québec

Me Philippe Auger-Giroux

Retraite Québec

Avocats du mis en cause Retraite Québec

Date d'audience : Au vu du dossier